

**Jean Stéfani**

## UN MANUEL DE TRADUCTION EN 1660

---

Source : *Interlinguistica: Sprachvergleich und Übersetzung, Festschrift zum 60. Geburtstag von Mario Wandruszka*, herausgegeben von Karl-Richard Bausch und Hans-Martin Gauger, Tübingen, Max Niemeyer, 1971, p. 597-606.

## Un manuel de traduction en 1660

Ce livre a déjà été étudié par Muntcanu (154) et par Zuber (150–151), mais surtout du point de vue de l'histoire littéraire. Celle-ci y voit une tentative pour donner, à l'époque classique, ses règles à la traduction comme aux autres genres littéraires. Elle y retrouve l'écho de l'enseignement et des discussions des traducteurs jansénistes. La dédicace à Madame de Sablé qui ouvre l'ouvrage a permis à la manie annexionniste de Sainte-Beuve de lui réserver une place au bas des pages de son *Port-Royal* (IV, 472 n. et V, 70 n., édit. Leroy, «Pléiade», 1954). La querelle de l'auteur avec l'abbé de Marolles (Vigneul-Marville, III, 460) a renforcé l'idée qu'il appartenait à la secte.

A considérer son œuvre du point de vue de la linguistique – et comment douter après Nida, Mounin, Wandruszka que la traduction n'en relève fondamentalement? – et de celui de l'histoire de l'enseignement, en retire-t-on la même impression? En quoi la personnalité de Gaspard de Tende et le contenu de son livre se rattachent-ils au jansénisme?

Son nom, Gaspard le tenait d'une filiation doublement illégitime.<sup>1</sup> René de Savoie, le Grand Bâtard comme il se nommait lui-même, né de Philippe II de Savoie et de Libera Portoncria,<sup>2</sup> légitimé par son frère Philibert en 1499, avait épousé en 1501, Anne de Tende. Mort en 1525 des blessures reçues à Pavie, il laissait deux fils et trois filles. L'aîné, Claude de Savoie (1507–1566), obtint la survivance du gouvernement de Provence. Outre les enfants que lui donnèrent Marie de Chabannes, puis Françoise de Foix, il eut, de dame Polonia un fils naturel, Annibal de Tende (né en 1550) qui,

---

<sup>1</sup> On le voit, Gaspard est, lui, issu de justes noces, contrairement à ce qu'insinuaient ses adversaires (Zuber, 153, n. 13): les bâtards sont René de Savoie et Annibal de Tende. L'erreur part de Morel qui fait de Gaspard le fils naturel de Claude de Savoie, le confondant avec Annibal.

<sup>2</sup> Date et lieu inconnus.

seigneur de Pignans fut célèbre en Provence, du temps des guerres de la Ligue et en luttant contre elle, sous le nom de capitaine Pignans. Marié trois fois il eut 22 enfants dont l'aîné, Henri (né en 1581) épousa, à Mane, le 24 juillet 1611, Honorade de Besson. C'est de cette union que naquit, toujours à Mane, le 3 juin 1618, Gaspard. Où fit-il ses études? Elles durèrent être brèves: jeune, il embrasse, comme son grand-père et son père, la carrière militaire. Volontaire au régiment d'Aumont, il passe ensuite dans la cavalerie et s'y distingue, en 1644, au siège de Landau. Il épouse le 18 juin 1659 à Paris, une demoiselle Marie du Vallet dont il eut postérité et on peut suivre sa descendance jusqu' à la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle (Panisse-Passis, 114). C'est en 1660 qu'il publie à Paris, simultanément chez Jean le Mire (cf. B.N., X. 8992) et chez D. Foucault (B.N., X. 8993) (le privilège est du 30 déc. 1659, l'achevé d'imprimé du 21 fév. 1660):

DE LA  
TRADUCTION  
OV  
REGLES  
POVR APPRENDRE A TRADVIRE  
LA LANGVE LATINE EN LA LANGVE  
FRANCOISE

Tirées de quelques-vnes des meilleures  
Traductions du Temps  
Par le Sr DE L'ESTANG.

Ce pseudonyme, – tout naturel –, était cependant le nom, entre autres, d'une importante famille de consuls d'Arles: les L'Estang de Parade (*Encyclop. des Bouches-du-Rhône*, IV, 2, 302-303), de Jacques de Monceau, sieur de l'Estang, époux de Catherine de Rambouillet et parent des Tallemant (*Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire*, p. 424-425), d'ailleurs décédé à cette date et de Raguencau, sieur de l'Estang, à qui impartialement Cioranescu attribue notre traité (n° 57982), en même temps qu'à Gaspard de Tende (n° 64253). Celui-ci donne, l'année suivante, une traduction des *Sermons sur les sept Pseaumes de la Penitance* de Saint Augustin, chez P. le Petit (B.N., C 3654). Puis, il part pour la Pologne où la reine Marie Louise de Gonzague le prend à son service: elle s'entourait volontiers de compatriotes, mais on aimerait savoir si de Tende fut mandé de Paris ou s'il tenta sa chance sur place. Intendant de la Reine, il devient aussi contrôleur général de la Maison du roi et revient avec lui, à Paris, en 1669, quand Jean Casimir abdique. Il repart pour la Pologne en 1674,

comme secrétaire du Cardinal de Forbin Janson, quand ce dernier y est envoyé comme ambassadeur. De ces séjours polonais il rapporte une *Relation historique de la Pologne*, publiée à Paris chez Legras en 1686, rééditée l'année de sa mort, en 1697, chez J. Villery et qui fut même traduite l'année suivante à Londres (*An Account of Poland*, cf. British Museum, 572 b 24).<sup>3</sup>

Quelles furent exactement ses relations avec Port-Royal? Dédier un livre à Madame de Sablé, lui écrire une lettre de Varsovie (B.N., f. franç., ms. 17.056, t. XIII, f° 272 sq.) ne constitue pas un brevet de jansénisme. L'ancienne France ne fondait pas les relations de personnes sur la seule communauté des opinions. On ne tirera pas davantage de conclusions, — en sens inverse —, des années passées au service du C<sup>al</sup> de Forbin Janson, peu suspect de jansénisme, même s'il ne montra pas en ce domaine l'ardeur ultramontaine intransigeante de son neveu, l'évêque d'Arles; les Janson étaient depuis le 16<sup>e</sup> siècle seigneurs de Mane,<sup>4</sup> où le futur cardinal naquit onze ans après Gaspard qui tenait son nom de baptême du père ou du frère de son protecteur.<sup>5</sup>

Il serait plus surprenant que la reine Marie de Gonzague «inféodée aux Jésuites» et son mari, seul roi à notre connaissance issu de la Compagnie,<sup>6</sup> eussent accordé leur confiance à un janséniste déclaré. Cette remarque de Tende:

Les Eglises de Pologne sont fort belles & parées avec de beaux ornemens. Les Jesuites de Leopol ont une chasuble si couverte de perles & si pesante qu'elle ne peut servir pour dire la messe & qu'on estime à plus de cent mille francs (*Relation historique de la Pologne*, 306-307).

est-elle d'un malveillant ou seulement d'un descripteur fidèle? Quant à l'accusation d'ivrognerie qu'il porte contre les moines polonais, les Jésuites l'eussent pris à leur compte, méprisant volontiers les ordres mendiants.

Dans son livre, de Tende exalte la naissance, le crédit, l'autorité de

<sup>3</sup> Cioranescu lui attribue aussi (n° 64256) la *Vie de Galeas Caracciolo, mis de Vico et l'histoire de la fin tragique de François Spiere* ... par le Sr de l'Estang, Amsterdam, Elzevier, 1681 (B.N. K 9430), mais cette traduction de l'œuvre de Niccoli Balbini, d'inspiration protestante, doit être restituée au pasteur Vicente Minutoli (cf. B.N. K 14357), dont le nom apparaît sur l'édition de Genève.

<sup>4</sup> Dont certains biographes font Henri de Tende, gouverneur. Mais, que nous sachions, la petite cité, à la différence de Forcalquier ou Sisteron, n'était pas place forte et n'avait pas de gouverneur.

<sup>5</sup> On peut légitimement supposer que c'est lui qui, lorsqu'il en obtint l'archevêché-pairie, fit nommer comme chanoines de Beauvais, deux frères de Tende.

<sup>6</sup> La façon dont la Cour de Rome accorda à ce Jésuite, cardinal, non seulement d'être relevé de ses vœux, mais surtout d'épouser sa belle-sœur, ne pouvait que scandaliser un catholique austère.

Madame de Sablé en matière de langue («Les Maistres de nostre Langue vous consultent dans leurs doutes, vous font Arbitre de leurs differens & se soumettent à vos decisions») et non ses vertus. Il traite, il est vrai de style et non de morale ou de religion, mais un véritable janséniste cût-il pu écrire 386 pages, sans laisser transparaître sa doctrine? On a seulement relevé, p. 155:

Ce qui reste à dire icy, est qu'on ne traduit iamais les noms propres des Saints par le nom de *Monsieur*, parce qu'outre que l'usage ne le permet pas, le mot de *Saint* est quelque chose de plus grand que celui de *Monsieur*.

On serait plutôt surpris par le ton «laïque» de l'ouvrage: le traducteur des *Evangiles* est invité à en conserver le ton et la simplicité par fidélité au texte plus que par scrupule religieux (iiiij).

Si l'on veut fixer les buts de l'auteur, l'apparente contradiction que révèle le titre même, en dénonce l'ambiguïté (Zuber, 150): écrit-il pour ceux qui, après Vaugelas et Perrot d'Ablancourt visent la gloire littéraire et qui trouveront là un art de la prose ou pour les écoliers? En fait, ayant posé le problème littéraire de la traduction dans les termes où il se débattait depuis une vingtaine d'années et défini son idéal, de Tencé a voulu s'adresser aux enfants. Le prouvent moins des affirmations comme:

... n'ayant point eu dans tout cet Ouvrage d'autre dessein que de donner aux enfans quelques regles pour traduire, avec plus de facilité, la langue Latine en la langue François... (p. 1),

... ce que ie ne dis que pour les enfans seulement, & encore pour ceux qui commencent parce que ie croy cette reflexion inutile pour les personnes plus auancées. (p. 18)

Il faut que ie die encore icy ... vne chose qui sera vtile aux enfans: (p. 125) (cf. aussi p. 102),

que son souci d'éviter les termes techniques ceux de la rhétorique notamment (préf.), en ne parlant ni d'hypallage (27) ni de métonymie (118) et le soin qu'il a de ne pas traiter du verbe après nom et pronom, comme son plan l'exige, de peur d'induire les élèves à une rigueur insuffisante (253), en montrant qu'un temps latin peut souvent se traduire par beaucoup de temps du français.

Résolument moderne, il estime que son époque a atteint la perfection en matière de traduction, du moins chez les traducteurs éclairés

par vne Lumiere & vne Raison du bien, qui ne luit & ne se decouure bien souvent que dans les esprits les plus épurez,

car

tout ce qui est dans l'ordre & dans l'arrangement ou il doit estre, n'y est que par cet ordre, & cette Raison du bien qui a son principe dans Dieu même (préf. f. ij)

Ce vague platonisme à coloration chrétienne se prête à toutes les interprétations, fût-ce cartésienne ou janséniste. Tous les critiques, en revanche, ont souligné la grande place tenue par les traducteurs jansénistes dans un livre qui est, en fait, surtout un recueil de citations (Zuber, 150 n. 4) : 255 sont fournies par la traduction par Arnaud d'Andilly, des *Confessions* de Saint Augustin, 188 par celle de la *Vie de Saint Bernard*. Lemaistre de Sacy plus exigeant en matière d'exactitude (61 ex. tirés du *Poème* de Saint Prosper contre les ingrats, 76 du Tércence, 67 de Phédre) arrive – significativement –, loin derrière. Ces chiffres ont une valeur toute relative: quand, pour illustrer la répétition obligatoire de *dans* (227–228), de Tende prend neuf exemples consécutifs aux *Confessions*, il montre moins son admiration pour la traduction qu'il ne cède à la facilité de copier sur le même livre. Mais c'est le Florus de Monsieur comme il dit (en fait, de La Mothe Le Vayer, fils, qui feignait de s'inspirer des versions du royal élève), d'ailleurs en tête pour le nombre de citations fournies jusque vers la page 200<sup>7</sup> qui donne l'exemple de départ et parfois le modèle que le lecteur est spécialement invité à admirer (4, 265), honneur partagé avec les seuls Vaugelas (66, 248) et d'Ablancourt (248). Zuber, croyant au «jansénisme» de Tende s'étonne de la part réservée à La Mothe Le Vayer (150, n. 4). Elle s'expliquerait si de Tende choisissait, non d'après ses convictions religieuses, mais d'après la date de la traduction: il ne cite aucun ouvrage antérieur à 1640, ne songeant même pas à comparer à celui de La Mothe le Florus de Coeffecteau, si fameux en son temps (le Quinte Curce de Vaugelas est paru en 1653 seulement); le César de Perrot d'Ablancourt (1650) est une de ses œuvres les plus récentes (1650).<sup>8</sup> En revanche, même un auteur latin moderne – et Jésuite! – a droit à une citation (5) car il a été traduit en 1654.<sup>9</sup> L'admiration pour la traduction d'Arnaud d'Andilly fut unanime et lui valut d'être appelé à l'Académie: de son refus, date l'obligation de la déclaration de candidature et de la visite.

Est-ce à dire qu'il n'y eût pas de doctrine janséniste de la traduction? En fait, pour formuler son idéal, Gaspard de Tende emprunta de divers côtés, Vaugelas restant sa principale source, neuf règles fondamentales. Zuber (151) observe malicieusement que ses deux principes de «fidélité» et d'embellissement apparaissent comme incompatibles. Sa doctrine cepen-

<sup>7</sup> Le futur traducteur de Saint Augustin a-t-il ensuite fréquenté plus assidûment les *Confessions*?

<sup>8</sup> Tacite était un auteur difficile et dont l'obscurité choquait sans doute le goût de Tende pour la clarté. César devait lui sembler un peu sec. Il cite la traduction d'Ablancourt 16 fois seulement (et non 11 comme dit Zuber, 150, n. 4).

<sup>9</sup> Il s'agit de Tursellin (*Histoire universelle...*) traduit par le Sr Coulon, jés. (mais sorti de la Compagnie en 1640).

dant ne manque pas de cohérence et se fonde sur de saines conceptions linguistiques: Il distingue clairement signifié et référent, par ex. signifié d'un pronom comme *ille*, «il», «lui» et référent du même pronom c'est à dire, suivant les circonstances, tel ou tel personnage, tel individu donné (54, 76). Dès sa première règle dont il fait honneur à Vaugelas, il montre comment ce bilingue qu'est nécessairement le traducteur doit prendre clairement conscience des référents, des réalités extérieures évoquées par le texte de départ et les redistribuer dans des signifiés différents, ceux de la langue d'arrivée. Ce qui, pour lui, exclut nécessairement le procédé du mot à mot. Traduire *adepts frumenti* par *graisse du froment*, c'est d'abord méconnaître la nature du référent qui n'a rien de gras et ensuite celle du français où les signifiés s'organisent différemment (on est, dès cette date, très sensible à l'importance que revêt en français la propriété non seulement des termes, mais des séquences: l'abbé Desfontaines relèvera comme néologismes, au début du 18<sup>e</sup> s., des locutions plutôt que des mots isolés), où la même réalité s'exprime par *fleur de froment* ou *pur froment* (préf.). Qu'on compare pour la mieux comprendre sa position à celles des tenants du mot à mot dans le Dialogue de P. D. Huet, paru en 1661.<sup>10</sup> Certes, il emprunte bien sa 2<sup>e</sup> règle à Lemaistre de Sacy, au plus exigeant des jansénistes; il faut «tâcher à marquer ses propres paroles (i. e. de l'auteur), lors qu'elles sont importantes & nécessaires» (préf., f<sup>o</sup> iij, v<sup>o</sup>). C'est simplement admettre que des motifs religieux respectables (367) peuvent parfois imposer le mot à mot. Mais celui-ci se révèle pratiquement impossible, comme le suggère le verbe «tâcher». La 1<sup>e</sup> règle, en effet, oblige à rendre non seulement les pensées, mais le style de l'auteur. La 3<sup>e</sup> précise qu'il ne faut pas entendre par ce mot de style, les caractéristiques individuelles, mais seulement le niveau rhétorique: *sermo humilis, ornatus, sublimis*, style narratif ou oratoire. La 4<sup>e</sup> règle montre bien qu'une langue ne se sépare pas de la «culture», diraient les Anglo-Saxons, dont elle est l'expression. De Tende a bien dégagé, à propos du mot «croix» (131-132), la notion de «connotation». Si le terme renvoie à un référent à peu près identique, si le signifié est le même en latin et en français, la valeur affective a changé:

le mot *Crox* parmi les Payens est vn mot infame & ... le mot de *Croix* parmi les Chrestiens est vn mot honorable (131).

<sup>10</sup> *De interpretatione libri duo*, Paris, S. Cramoisy, 1661, 13 sq. Non seulement les tenants du mot à mot y défendent strictement leur position, mais on exige que le style (au sens de caractéristiques individuelles de l'expression d'un auteur) soit conservé: une traduction de Thucydide doit être aussi obscure que l'original (15). Pour de Tende, au contraire une phrase obscure n'étant pas française, on ne saurait traduire que dans une langue parfaitement claire.

La 5e règle, plus proprement janséniste (Zuber 116) montre comment pour conserver en quelque sorte son niveau esthétique à un passage, en le traduisant, c'est à dire en le faisant passer dans un type différent de langue, il faut

rendre beauté pour beauté, & figure pour figure lorsqu'il arrive que les mêmes graces ne se rencontrent pas dans les deux Langues, comme il arrive bien souvent, & qu'on ne sauroit exprimer les mêmes figures, & le mêmes beautez.

Les dernières règles que Zuber considère justement comme stylistiques par opposition aux règles de «fidélité» ne s'en distinguaient sans doute pas aussi clairement dans l'esprit de l'auteur. Pour un classique, et suivant une tradition inaugurée pour le latin par les *Eleganciae* de Laurent Valla, grammaire et style ne se séparent pas: art de parler correctement et art de bien parler se confondent. Certes, Tende distingue (209–223) répétitions en grâce, répétitions de nécessité absolue et répétitions de netteté, mais l'important est qu'il tient à les enseigner toutes, parallèlement, à son écolier. Tout traducteur est conduit à se donner une typologie plus ou moins cohérente des deux langues entre lesquelles il opère le passage: point n'est besoin pour cela de s'appuyer sur la théorie d'une grammaire générale sous-tendant des grammaires particulières. Tende, partant de l'observation aisée (et qui nourrira la querelle des inscriptions à la fin du siècle: faut-il célébrer Louis XIV dans la langue nationale ou en latin? cf. Gillot, 433–447) que le français est plus «étendu» que le latin (24) (*eo rus* dit en 2 mots et 3 syllabes ce que le français rend en 5 mots et 6 syllabes: *je vais à la campagne*) en déduit une véritable théorie de la phrase française: elle ne peut se permettre ni les raccourcis saisissants, les formules lapidaires ni les vastes périodes cicéroniennes. Il impose donc une longueur moyenne que le traducteur obtiendra (7e et 8e règles) en coupant les périodes trop longues et en regroupant les sentences trop brèves (véritable théorie de la performance qui fait intervenir les capacités d'attention et de mémoire) (71). C'est ce besoin de clarté, de «netteté» du français qui, en même temps qu'il lui donne moins de densité que le latin, impose qu'on explicite ce que ce dernier sous-entend. Il n'y a pas véritablement contradiction entre les règles de «fidélité» et celles d'embellissement: traduire du latin en français, c'est respecter le génie de chacune des deux langues, donc obligatoirement (9e règle) expliciter les «beautés» cachées dans le latin. Qu'on ne parle pas ici d'embellissement, d'ajout: la figure est *dans* le latin, mais dissimulée: au bon traducteur de voir, par exemple (164), que si Virgile a écrit: «... cum frigidus aera vesper temperat», c'est qu'il y a, en son esprit, opposition entre la fraîcheur du soir et la chaleur de la journée. Si le seul *frigidus* le suggère, l'exigence de clarté, de «netteté» du français impose l'expression

de l'antithèse: «lorsque l'Estoille du soir tempere la chaleur de l'air, par la fraischeur qu'elle amène».

C'est donc une conception très nette de la traduction: le mot à mot est impossible; traduire, c'est concevoir les réalités exprimées dans une langue pour les repenser et les redire dans une autre, selon le génie de cette dernière, nous dirions selon le découpage différent de la réalité qu'elle impose. Et de Tende considère que les traducteurs contemporains ont désormais élaboré une méthode et fourni des modèles qui peuvent guider même les écoliers. Il ne s'interroge guère sur la valeur pédagogique propre de l'apprentissage des langues par la traduction. Quand il parle des grandes personnes qui peuvent ainsi apprendre le latin sans douleur, il sait bien que la pratique est constante à son époque sinon pour le latin, du moins pour les langues étrangères vivantes: nombreux étaient ceux qui apprenaient italien ou espagnol à l'aide d'une traduction de la Bible ou grâce à un roman traduit. Méthode qui, après tout était celle même de l'humanisme.

En revanche, pour les écoliers, le rôle qu'il assigne lui-même à son livre paraît marquer un tournant dans les méthodes pédagogiques. Les histoires de la pédagogie et surtout la thèse de J. Cl. Chevalier ont bien montré comment méthode et perspectives changent vers la fin du siècle (parler ici du rôle des Petites Ecoles de Port-Royal est un lieu commun): le but n'est plus d'enseigner le latin comme une langue vivante et d'obtenir que l'élève le parle spontanément et correctement. Dès lors l'exercice de base cesse d'être la conversation ou le thème. Il s'agit seulement de lire le latin et la version va prendre la première place dans la vie scolaire. Les *Règles pour traduire* de Tende apparaissent ainsi comme l'inverse de ces nombreux traités des particules indispensables pour le thème latin. Ces derniers constituent souvent de bonnes analyses grammaticales du français: alors que les grammaires françaises proprement dites, écrites dans les cadres de la grammaire latine laissaient échapper bon nombre de particularités, les nécessités du thème obligeaient à les prendre en considération (ainsi jadis c'est dans ces traités que nous avons trouvé les meilleures descriptions des effets de sens de la voix pronominale, Stéfanini, 61). Faut-il dès lors s'attendre à trouver symétriquement des analyses du latin dans le manuel de Tende? Tout au plus y relève-t-on la distinction des valeurs du participe latin (38-50), l'emploi fréquent du singulier collectif (245-247), le conseil de traduire le tour *mihî est domus* par le verbe avoir, l'identité d'emploi du futur impératif en français et en latin (254 et 265) la valeur parfois factitive du verbe simple (259). Mais notre auteur sait bien qu'il existe de son temps suffisamment de bonnes grammaires latines. C'est sur le français qu'il fait porter son effort: aussi lui arrive-t-il de donner la traduction

française sans le texte latin (77, 78, 173) et même de citer un texte qui n'est pas une traduction: les *Sentimens de l'Académie* sur le Cid (172, 175, 316, 335). Il analyse ainsi les diverses valeurs du tutoiement en français (57), l'emploi parfois méprisant du *vous* (62) et celui des pronoms de politesse dans les rapports entre Dieu, la Vierge, les Anges et les saints (64). Il rappelle les règles qui gouvernent la reprise d'un nom sujet par *il* (77-78). Où trouver ailleurs à cette date, une liste des mots français terminés par *e caduc* qui «souffrent Elisions» (139)?

Surtout l'ouvrage a le mérite de proposer et de définir un modèle de la prose française, en l'illustrant d'innombrables exemples. Définition, certes, en grande partie négative, par exclusion de tout trait poétique: la présence d'un alexandrin est immédiatement dénoncée (109) et l'on rappelle sans cesse les moyens de rompre les cadences poétiques qui pourraient se rencontrer spontanément (3, 3, 24, 235, etc). L'homéotéleute fréquent dans la prose latine doit se rendre en français par une autre figure de style, une antithèse par exemple (238). Les images sont tolérées si on les introduit par une formule d'atténuation (156), si l'on en prépare soigneusement la venue (158). Les cacophonies sont pourchassées («car quand», 298), mais si l'on conseille de consulter l'oreille (235), on ne fournit pas d'exemples de réussites rythmiques et mélodieuses.<sup>11</sup> La beauté de la prose s'obtient par la cohérence et la clarté du discours soigneusement lié, soutenu d'antithèses qui aident l'intelligence et assurent l'équilibre de la période. Pour Gaspard de Tende, le traducteur doit avant tout rendre fidèlement le contenu du texte tel que le conçoit une intelligence éprise de rigueur et de clarté. Au besoin il supprimera les épithètes de nature (247) qui n'ajoutent rien au sens et les redites (248). Que littérairement, le résultat soit parfois sévère et évoque l'austérité janséniste plus que le style jésuite, c'est évident. C'était inévitable dans une conception de la langue qui incorpore à la grammaire la rhétorique de l'élocution et fait d'un idéal de clarté une exigence de la langue.<sup>12</sup>

Évoquer cette ébauche d'une théorie de la traduction aura permis, nous l'espérons, de mesurer les progrès réalisés depuis et dus pour une part notable au linguiste que nous honorons aujourd'hui.

<sup>11</sup> Pour prendre un ex., nous pensons que la traduction de Virgile par Perrin (de 1648) n'est pas citée non à cause des opinions religieuses de l'auteur, mais plutôt de sa fidélité au texte latin, à son souci d'en rendre les images, la beauté des noms mythologiques, en un mot, la poésie.

<sup>12</sup> Et, de ce point de vue on sait que les traductions seront considérées comme le modèle de la prose, encore au début du 18e s.: l'Académie songe alors à en éditer un corpus (François, II, 14-15).

## Bibliographie

- Chevalier, J. Cl., *La notion de complément chez les grammairiens. Etude de grammaire française (1530-1750)*, th. Paris; Genève, Droz, 1968.
- Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, Edit. du C N R S, 1965-66, 3 vol.
- Francois, A., *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, Genève, Alexandre Jullien, 2 vol.
- Gillot, H., *La querelle des Anciens et des Modernes en France de la »Défense et Illustration de la langue française« aux »Parallèles des anciens et des modernes«*, th. Paris, 1914; Nancy, Crepin-Leblond.
- Munteanu, *Port-Royal et la stylistique de la traduction*, Cah. Assoc. intern. Etudes franç. 8, 1956, p. 150-172.
- Panisse-Passis, C<sup>te</sup> de, *Les Comtes de Tende de la Maison de Savoie*, Paris, Firmin Didot, 1889.
- Stéfani, J., *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, th. Paris, 1962; Gap, Louis Jean.
- Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1713, 3 vol.
- Zuber, R., *Perrot d'Ablancourt et ses »belles infidèles«*. Traduction et Critique de Balzac à Boileau, th. Paris, 1968, Les Presses du Palais Royal.